

ACTIVITÉS SPORTIVES

Enfants et adultes



2025 - 2026

SEMAINE DE DÉCOUVERTE

Du 8 au 12 septembre 2025

INSCRIPTIONS

À partir du **lundi 15 septembre 2025**
à 8 h 30

DÉBUT DES ACTIVITÉS

À partir du **lundi 15 septembre 2025**



vendome.eu
territoiresvendomois.fr





ÉDITO

Un engagement fort pour le sport et l'accessibilité

À Vendôme et dans toute la Communauté d'agglomération Territoires vendômois, le sport est bien plus qu'une pratique : c'est un langage commun, un moteur de lien social, un levier de santé et d'épanouissement pour chacun. C'est avec cette conviction qu'un travail en profondeur a été mené depuis plusieurs années sur les équipements et les offres sportives, avec une ambition claire : faire du sport un pilier du vivre ensemble.

Ce travail, au-delà de l'aspect technique, est avant tout humain : il incarne l'attention portée à chaque génération, à chaque commune, à chacun d'entre vous. Des gymnases rénovés, des vestiaires modernisés, des sols sportifs remis à neuf, un accès facilité aux personnes en situation de handicap, un éclairage plus performant... Derrière chaque amélioration, une idée : rendre le sport accessible à tous, partout sur le territoire.

Du gymnase J. Emond au complexe des Arts martiaux, en passant par le gymnase de Montoire ou des Grands-Prés, un véritable maillage d'équipements a été transformé. Même dynamique à l'extérieur avec la réhabilitation de courts de tennis, skate parc, parcours sportifs ou terrains de plein air, toujours pensés pour une pratique libre et inclusive.

Mais faire vivre le sport, c'est aussi proposer des activités pour tous les âges : multisports adultes, écoles multisports enfants, animations vacances dans les communes. Ce mouvement collectif reflète une ambition forte : bâtir un territoire plus actif, plus ouvert, plus solidaire, avec vous.



Laurent Brillard
Maire de Vendôme
Président de
Territoires vendômois



Arnaud Tafilet
Vice-président délégué
aux équipements sportifs
d'intérêt communautaire



Jimmy Marcilly
Maire-adjoint délégué
à la politique sportive

SOMMAIRE

ACTIVITÉS ENFANTS

- p.5 École de gymnastique
- p.6 École multisports
- p.7 École multisports
à Montoire-sur-le-Loir
- p.8 Mercredis sportifs
- p.9 Sports vacances pendant
les vacances scolaires

ACTIVITÉS ADULTES

- p.10 Gymnastique douce
- p.11 Multisports adultes

CHALLENGE DU SPORT PRIMAIRE

p.12

INFOS PRATIQUES

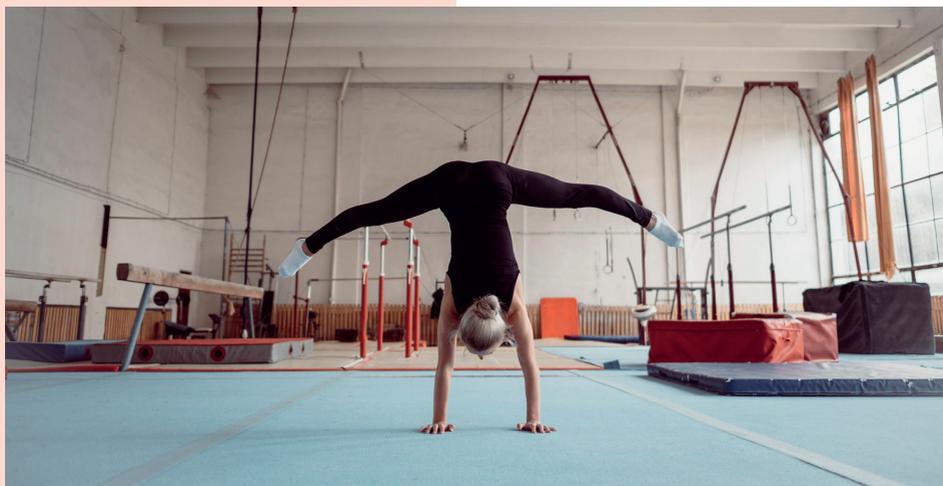
- p.14 Comment s'inscrire ?
- p.15 Règlement
- p.16 Contact



ACTIVITÉS ENFANTS

> École de gymnastique

	Enfants nés de 2017 à 2022
Séance de découverte	Mercredi 10 septembre 2025
Date du premier cours	Mercredi 17 septembre 2025
Jour et horaires de pratique	Le mercredi : Groupe 1 (2017 à 2019) : 9 h 15 à 10 h 15 (6 à 8 ans) Groupe 2 (2020 à 2022) : 10 h 30 à 11 h 15 (3 à 5 ans) Groupe 3 (2020 à 2022) : 11 h 20 à 12 h 05 (3 à 5 ans)
Lieu de l'activité	Gymnase des Grands-Prés
Encadrement	Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives
Cotisation annuelle	> De 44,71 € à 72,60€ selon le quotient familial > Hors communauté : de 88,33€ à 145,20€ selon le quotient familial



> École multisports

	Enfants nés de 2020 à 2021	Enfants nés de 2017 à 2019
Séance de découverte	Lundi 8 septembre 2025	Vendredi 12 septembre 2025
Date du premier cours	Lundi 15 septembre 2025	Vendredi 19 septembre 2025
Jour et horaires de pratique	Lundi, accueil des enfants à 16 h 30, début des activités à 16 h 45 jusqu'à 18 h	Vendredi, accueil des enfants à 16 h 30, début des activités à 16 h 45 jusqu'à 18 h
Lieu de l'activité	Gymnase Jean-Emond et gymnase Gérard Yvon	
Encadrement	Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives	
Activités proposées	Jeux d'opposition, jeux athlétiques, jeux de ballon et de motricité, cirque	Sports collectifs, sports de raquettes, roller, athlétisme
Cotisation annuelle	> De 28,44€ à 46,59€ selon le quotient familial > Hors communauté : de 56,27€ à 93,17€ selon le quotient familial	





> École multisports à Montoire-sur-le-Loir

	Enfants nés de 2020 à 2021	Enfants nés de 2016 à 2019
Séance de découverte	Mercredi 10 septembre 2025	
Date du premier cours	Mercredi 17 septembre 2025	
Jour et horaires de pratique	Mercredi, de 14 h 00 à 15 h 15	Mercredi, de 15 h 30 à 17 h
Lieu de l'activité	Gymnase omnisports à Montoire-sur-le-Loir	
Encadrement	Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives	
Activités proposées	Jeux d'opposition, jeux athlétiques, jeux de ballon et de motricité, cirque	Sports collectifs, sports de raquettes, athlétisme, nouveaux sports
Cotisation annuelle	> De 28,44€ à 46,59€ selon le quotient familial > Hors communauté : de 56,27€ à 93,17€ selon le quotient familial	



> Mercredis sportifs

	Enfants nés de 2018 à 2019	Enfants nés de 2014 à 2017
Séance de découverte	Mercredi 10 septembre 2025	
Date du premier cours	Mercredi 17 septembre 2025	
Jour et horaires de pratique	Mercredi, de 13 h 45 à 15 h	Mercredi, de 15 h 15 à 16 h 30
Lieu de l'activité	Gymnase Gérard Yvon	
Encadrement	Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives	
Activités proposées	Jeux d'opposition, sports collectifs, athlétisme, sports de raquettes, nouveaux sports	
Cotisation annuelle	> De 30,86€ à 51,43€ selon le quotient familial > Hors communauté : de 61,71€ à 103,46€ selon le quotient familial	



> Sports vacances pendant les vacances scolaires

Âge: de 4 à 12 ans

Inscriptions: en ligne (espace famille), au guichet unique (Parc Ronsard) ou guichet unique des Rottes (37 avenue Georges Clémenceau)

Jour et horaires de pratique	Programme, dates et formalités d'inscription disponibles avant chaque période de vacances scolaires au guichet unique, au service des Sports ou sur le site internet: www.vendome.eu
Lieu de l'activité	Divers équipements sportifs
Encadrement	Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives
Activités proposées	Sports collectifs, gym, escalade, jeux athlétiques, jeux de ballon, randonnée pédestre, tennis de table, rollers, VTT, pétéca, cirque...
Cotisation	> De 2,39€ à 4,28€ la demi-journée > Hors communauté: 10,58€ la demi-journée

ACTIVITÉS ADULTES

> Gymnastique douce

Inscription possible pour un 2^e cours uniquement le lundi (moyennant le règlement de 2 cotisations).

	Adultes à partir de 18 ans
Séance de découverte	Lundi 8, mardi 9, jeudi 11 et vendredi 12 septembre 2025 (selon les groupes)
Date du premier cours	Lundi 15, mardi 16, jeudi 18 et vendredi 19 septembre 2025 (selon les groupes)
Jour et horaires de pratique	Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 10 h 30
Lieu de l'activité	Complexe des arts martiaux - dojo
Encadrement	Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives
Cotisation annuelle	> Vendôme : 44,20€ > Hors Vendôme : 88,40€



> Multisports adultes

Inscription possible aux deux séances hebdomadaires (moyennant le règlement de 2 cotisations).

	Adultes à partir de 18 ans	
Séance de découverte	Lundi 8 septembre 2025	Jeudi 11 septembre 2025
Date du premier cours	Lundi 15 septembre 2025	Jeudi 18 septembre 2025
Jour et horaires de pratique	Lundi, de 19 h à 20 h 30	Jeudi, de 18 h 30 à 20 h
Lieu de l'activité	Gymnase Gérard Yvon	Gymnase des Maillettes
Encadrement	Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives	
Activités proposées	Remise en forme, jeux traditionnels, sports de raquettes, sports collectifs, nouveaux sports, pétanque, mölkky...	Remise en forme, circuit training, jeux et sports collectifs, sports de raquettes, activités athlétiques, jeux traditionnels
Cotisation annuelle	> Vendôme: 72,60 € > Hors Vendôme: 108,90 €	



GRATUIT

CHALLENGE DU SPORT PRIMAIRE

Seules les écoles de Vendôme peuvent participer à ce challenge.

Ne nécessite pas d'inscription auprès du Guichet unique.

Le calendrier des rencontres est à votre disposition à l'école ou au service des Sports.

Jour et horaires	Mardi de 16 h 30 à 18 h pour les enfants de CM1 Jeudi de 16 h 30 à 18 h pour les enfants de CM2
Lieu de l'activité	Gymnase Jean-Emond, gymnase Gérard Yvon (et selon les disciplines: stade Léo Lagrange, centre aquatique des Grands-Prés et stade des Maillettes)
Encadrement	Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives
Tournois proposés	Football en salle, badminton, basket-ball, natation, frisbee, handball, athlétisme, pétanque, jeux d'opposition, balle aux prisonniers
Éléments à fournir	Autorisation parentale
Inscriptions	À l'école de votre enfant



COMMENT S'INSCRIRE ?

POUR LES ACTIVITÉS ENFANTS

> Vous avez déjà un dossier enregistré au Guichet unique

Inscrivez votre enfant à l'activité souhaitée, directement sur votre « **Espace famille** », rubrique « s'inscrire ». Profitez-en pour actualiser vos coordonnées administratives (téléphone, etc.) et celles de votre enfant (dates vaccins, etc.), rubrique « Fiche sanitaire enfant » conformément au règlement.

> Vous n'avez pas encore de dossier

Rendez-vous sur le site www.vendome.eu rubrique « Espace famille » - « Créer mon dossier famille » et laissez-vous guider !

Renseignez l'ensemble des items et envoyez votre justificatif de domicile scanné en pièce jointe ainsi que la photo, le livret de famille, les documents relatifs à la gestion de l'autorité parentale, le carnet de santé et le numéro d'allocataire de la CAF. Vous pourrez alors procéder à l'inscription de votre enfant sur l'activité choisie.

Vous pouvez également **rencontrer un agent d'accueil au Guichet unique** (Parc Ronsard ou 37 avenue Georges Clémenceau) qui créera votre dossier. Dans ce cas, munissez-vous d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, du carnet de santé de votre enfant, de votre attestation de quotient familial CAF ou de vos justificatifs de ressources si vous dépendez d'un autre régime de protection sociale, de la photo de votre enfant et du livret de famille.

POUR LES ACTIVITÉS ADULTES

Les modalités d'inscription et l'utilisation de l'« Espace famille » sont identiques ; seuls le justificatif de domicile et la photo sont obligatoires.

Pour tous renseignements : guichet unique
02 54 89 43 40 – guichetunique@catv41.fr

RÉGLEMENT

- > Inscription obligatoire.
- > Pas de séance d'essai.
- > En cas d'absence à une séance (ou à plusieurs) ou en cas d'arrêt définitif de l'activité, pas de remboursement.
- > En cas de force majeure (pandémie...), pas de remboursement.
- > Tenue de sport exigée. En salle, les chaussures de sport doivent être propres.
- > Considérant que les dispositifs sportifs municipaux n'ont pas vocation à la pratique de la compétition et qu'aucune licence n'est délivrée, l'adhésion à une activité n'est pas soumise à la production d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive. À ce titre, la ville de Vendôme et la communauté d'agglomération Territoires vendômois déclinent toute responsabilité en cas d'accident lié à l'état de santé de l'adhérent.

CONTACT

> Guichet unique Parc Ronsard

Tél. : 02 54 89 42 00

Lundi, mercredi, jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30

Mardi : 13 h 30 à 17 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 17 h 30 en continu

> Guichet unique des Rottes

Tél. : 02 54 86 47 00

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h

Mardi : 13 h 30 à 17 h

> Direction des Sports

Tél. : 02 54 89 41 66 ou 02 54 89 41 67

Courriel : sports@catv41.fr

Horaires d'ouverture du service des sports :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30

Mardi : 13 h 30 à 17 h 30

